

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 1-2

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E d i t o r o m a n d

Au gui l'an neuf! 1992 est mort, vive 1993! On ne connaît pas très bien la portée de ce genre d'incantation proférée entre la poire et le «péteux». C'est en tout cas une façon de chasser de nos mémoires, même s'il y a des lendemains qui déchantent, la crise économique, l'augmentation refusée, la déception d'un certain dimanche noir...

Pour quelques économistes, 1993 sera une année de transition, entendez par là une stagnation garantie. Pour la protection civile cela signifie aussi que la chasse au «gaspi» demeurera ouverte et

qu'elle fera encore l'objet de critiques, parfois injustes.

Par voie de conséquence, il faudra convaincre encore et toujours, pour lutter notamment contre la chronique d'une initiative annoncée. Même si les sondages sont favorables, d'après certains, il n'empêche que l'institution devra démontrer dans les faits sa capacité de changement et sa volonté d'être plus efficace.

Les signes de la mutation en cours sont pourtant déjà visibles: les réformes vont bon train un peu partout en Suisse romande, la régionalisation gagne du terrain, la collaboration devient la règle; c'est réjouissant.

Pour le journal *Protection civile*, et singulièrement pour la rédaction romande, ce début d'année est l'occasion de vous rappeler qu'elle se tient à votre disposition pour relayer vos informa-

tions, afin de participer à la diffusion d'une image positive et constructive de la protection civile. Merci de votre collaboration.

Les Zoulous, qui avaient constitué un véritable empire au XIX^e siècle détruit d'ailleurs par les Boers et les Anglais, sont les auteurs d'un dicton qui dit ceci: «Si tu avances, tu meurs; si tu recules, tu meurs: alors pourquoi reculer?»

Bonne année à toutes et à tous!

René Mathey

Refus, refuge, réfugiés

rm. C'est le titre de la conférence-débat organisée par l'Association vaudoise pour la protection des civils (AVPC), dans le but d'apporter un éclairage, voire une ou des réponses aux problèmes que posent les migrations de population. Autre moment fort: le conflit yougoslave par la voix d'un témoin.

Un débat actuel

Pour participer à ce débat, Christiane Langenberger, présidente de l'AVPC, avait invité Jean-Pierre Hocké, ancien haut commissaire aux réfugiés, pour présenter un exposé sur les problèmes migratoires, ainsi que Véronique Pasquier, journaliste à 24 heures et résidant à Budapest depuis plus de deux ans, pour porter témoignage de ce qu'elle a constaté sur le terrain, en Yougoslavie même.

Pour la protection civile, qui pourrait elle aussi intervenir dans un avenir relativement proche, l'AVPC avait également pressenti Pierre Duvoisin, conseiller d'Etat, Marcel Gaille, sous-directeur de l'OFPC et Michel Buttin, chef du Service cantonal de PCi.

Déception cependant du côté du public: pourtant annoncé par voie de presse et d'affiches, seules une trentaine de personnes assistaient au débat.

Les problèmes sont encore à venir

Pour Jean-Pierre Hocké il ne fait aucun doute que les problèmes sont encore à venir: «On sait qu'actuellement la Terre abrite quelque cinq milliards d'individus, seul 1 milliard se porte à peu près bien et 4 milliards vivent très mal. D'ici quinze à vingt ans, nous serons selon toute probabilité entre huit et dix milliards. Mais il y aura toujours 1 milliard de bien portants et le reste se

portera de moins en moins bien, le décor est planté!»

Ces chiffres, à eux seuls, situent bien l'énormité du problème à résoudre. L'heure n'est plus aux discours mais à la recherche de réponses concrètes aux futurs mouvements migratoires. Selon Jean-Pierre Hocké, les années à venir seront plus pénibles que celles qui viennent de s'écouler.

Un «mouvement» exponentiel

Selon l'orateur, au début des années 1980 le mouvement des gens en provenance du Sud représentait 100 000 personnes qui frappaient aux portes de l'Europe de l'Ouest, soit 19 pays pour 400 mio d'habitants. Actuellement, il faut déjà compter avec un flux migratoire, toujours en direction de l'Europe, de plus de 500 000 personnes. Et ces chiffres ne font qu'augmenter.



Jean-Pierre Hocké: «Actuellement, 1 milliard de Terriens sont à peu près bien, 4 milliards se portent de plus en plus mal...»

(Photo: RM-info, Pully)

«Plus intéressant encore, selon J.-P. Hocké, est le fait que systématiquement depuis 1980 la moitié au moins de ces réfugiés arrive en Allemagne. La constitution allemande, adoptée en 1950, fixe dans son article 16 le fait qu'elle s'engage à offrir l'asile à toute personne persécutée dans son pays d'origine. De plus, ce pays offre son hospitalité à tout individu de souche allemande et l'on estime que ce ne sont pas moins de 2 mio de personnes qui pourraient bénéficier de ce statut particulier.»

La faillite du système

La réponse des autres pays d'Europe à ce même problème de l'immigration a été de «figer» celle-ci au travers de lois indiquant clairement par-là que l'Europe n'était plus une terre d'immigration. Pour un réfugié potentiel, il n'y a alors que deux solutions: une qui fait appel à l'illégalité et l'autre qui consiste à se déclarer en état de persécution pour bénéficier de la législation sur les réfugiés telle que la prévoit la convention de Genève de 1951.

A l'Est, depuis la chute du mur de Berlin, le mouvement migratoire n'a fait que s'amplifier d'Est en Ouest. Les conflits nés de l'écroulement du régime soviétique, en Yougoslavie et ailleurs, sont des facteurs de multiplication non négligeable de migrations.

Pour J.-P. Hocké, «nous assistons à une véritable faillite du système et aussi longtemps que l'on ne réadaptera pas les politiques d'immigration en Europe occidentale, nous nous enfoncerons progressivement dans le cul-de-sac dans lequel nous sommes arrivés; en effet, si les gens ont envie ou estiment qu'ils doivent bouger, on pourra faire tout ce que l'on voudra à l'échelon des frontières, il ne sera pas possible de mettre un douanier ou un soldat tous les mètres...! Actuellement, par exem-

ple, il existe quelque 7 à 8 mio de travailleurs clandestins».

La migration économique n'est pas une fatalité

Pour J.-P. Hocké, il s'agit d'apporter tout d'abord une réponse au problème des migrants économiques, en «supprimant», par négociation ouverte, les travailleurs clandestins qui, pour la plupart, proviennent des pays voisins. D'autre part, il s'agira aussi de mettre en pratique le système qui consiste à développer l'économie des pays tiers pour éviter que des mouvements migratoires, découlant de la démographie dont il était question plus haut, susceptibles de se mettre en route, n'atteignent des chiffres sans commune mesure avec ce que l'on peut ou pourrait imaginer aujourd'hui.

En guise de conclusion, J.-P. Hocké rappelle aussi: «Le réfugié est une personne en recherche de protection et, si elle en a besoin, on la lui donne. Pour un immigrant, soit celui qui recherche un emploi, on devrait pouvoir régler le problème par des lois d'immigration entre les pays, car l'Europe occidentale est en mesure d'accueillir plus de personnes qu'elle ne le fait; elle en a besoin et elle en a aussi les moyens. C'est une question de volonté politique, de concertation internationale afin d'éviter qu'en cette fin de vingtième siècle, les tragédies que nous avons connues ces vingt dernières années ne se multiplient.»

L'horreur au quotidien

Un bref rappel historique permet à Véronique Pasquier de situer ce que l'on appelle le conflit yougoslave. L'équilibre fragile d'une société pluri-ethnique, sur fond de crise économique, a permis l'émergence, dès 1986, de Milosevic avec ses discours enflammés. Il s'est emparé des médias pour diffuser une idéologie qui s'est répandue partout, à savoir que s'il veut subsister, le peuple serbe doit rester ensemble. C'est en 1991 que l'on a pu voir à l'extérieur les premiers signes d'une future

scission. La Slovénie, la Croatie, puis la Bosnie, décident de passer à l'indépendance.

«Le prétexte a été fourni en été 1991 par une minorité serbe en Croatie qui s'est révoltée en Krajina et en Slavonie. C'est en août que l'armée fédérale intervient massivement, poursuit Véronique Pasquier, et très vite on constate que cette armée prend pour cible des églises, des hôpitaux, toutes choses qui touchent la population civile et le patrimoine culturel. C'était un avant-goût de ce que pourrait être la guerre.»

Un massacre organisé

Début août l'armée a enfoncé le front oriental, dans la région d'Osijek. «Ce jour-là, le 6 août, précise Véronique Pasquier, je me trouvais sur place. Les habitants ont vu arriver 100 réfugiés en un jour, en provenance d'un village où je me suis rendue le surlendemain pour me retrouver sur les lieux d'un massacre épouvantable. Beaucoup d'autres localités, pas nécessairement serbes, ont été investies de manière très brutale. Le pilonnage était incessant et personne n'a oublié Bukovar, en novembre 1991.»

Plus de 50 000 réfugiés ont trouvé asile, une partie en Hongrie, d'autres en Allemagne et quelques-uns en Suisse au début 1992.

Le «nettoyage» ethnique

Selon Véronique Pasquier, c'est de cette époque que datent les premiers signes du «nettoyage» ethnique. Par exemple, au nord d'Osijek, on a constaté que la population de villages entiers était chassée. Ce schéma se reproduira plus tard en Bosnie. Ironie du sort, la Bosnie était à l'époque, une terre d'accueil pour les Croates et les Serbes qui fuyaient la guerre en Croatie.

L'impasse

Cette guerre terrible s'est terminée vers janvier/février 92. A l'époque ces gens avaient encore un couloir de sortie vers la Hongrie et vers l'Allemagne. Pour Véronique Pasquier: «A ce moment, les

moyens matériels existaient encore. J'ai vu des détreffes, mais celles-ci n'avaient pas l'air sans retour. Simple-ment, une année plus tard, on constate que sur les 600 000 personnes déplacées, il y en a encore 270 000 en Croatie qui attendent de rentrer et qui sont parquées dans des baraquements ou en d'autres lieux. Les perspectives de retour sont plus qu'aléatoires.»

Les zones occupées par les Serbes sont sous contrôle de la Forpronu, et c'est l'impasse. Un nouveau conflit est possible à tout instant. Cette guerre, en Croatie, aura fait une dizaine de milliers de morts. Des centaines de villages sont détruits ou vidés de leurs habitants.

Du côté de la Bosnie, composée d'une majorité de musulmans (54 %), d'environ un tiers de Serbes et 17 % de Croates, la Bosnie est confrontée au même principe qui veut que les Serbes doivent être ensemble et ne sauraient en aucun cas constituer une minorité, le même schéma qu'en Croatie se reproduit.

Les batailles seront encore plus féroces et le nettoyage ethnique se poursuivra jusqu'à Sarajevo.

L'avenir?

Si le conflit en cours ne devait pas trouver de solution, il est à craindre que le Kosovo et surtout la Macédoine ne fassent l'objet de la soif de pouvoir de Milosevic.

C'est le danger majeur de ces prochains mois, car une extension des conflits en direction de la Macédoine pourrait entraîner une guerre dans l'ensemble des Balkans, avec des conséquences qu'il est bien difficile d'imaginer.

Un message d'espoir

Pierre Duvoisin, en guise de conclusion, a déclaré en substance: «Il est vrai qu'après avoir pris connaissance de toute cette misère, il faut agir. Pour ma part, je suis prêt à mettre la protection civile du canton de Vaud à disposition pour accueillir 800 réfugiés, dès demain.»

Indispensable au cas où – judicieux et utile dès maintenant. Le mobilier de protection civile d'ACO.

Demandez la documentation ou les conseils des spécialistes:

ACO Mobilier de protection civile
Vaudrès 28
1815 Clarens
Tél. 077 21 74 36



Allenspach & Cie SA
Untere Dünnerstrasse 33
4612 Wangen b/Olten
Tél. 062 32 58 85-88
Fax 062 32 16 52



ACO. La marque de confiance.

Savigny accueille les chefs locaux

rm. Pour son septième rapport annuel, le Service cantonal vaudois de PCi avait choisi le Forum de Savigny pour réunir les chefs locaux, avec, en toile de fond, la valse hésitation politique de la réforme cantonale. L'OFPC, représenté par Marcel Gaille, sous-directeur, faisait le point de la réforme 95, tandis que le major T. Frisch présentait le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe. Le conseiller d'Etat Pierre Duvoisin participait également à la manifestation.

Une salle comble

Le Forum de Savigny accueillait, pour ce septième rapport, quelque 350 personnes, dont 320 chefs locaux. Parmi les invités, on reconnaissait M^{me} Ch. Langenberger, présidente de l'Association vaudoise de protection des civils, le colonel H.-J. Baumgartner de la zone ter, J.-M. Falconnier, commissaire à la défense, S. Znaidi, secrétaire général de l'Organisation internationale de PCi ainsi que J.-P. Thuillard, syndic de Savigny.

L'église au milieu du village

Michel Buttin, chef du Service cantonal de PCi, avait placé ce rapport sous l'angle des réponses à apporter à trois questions fondamentales: «1. Qu'est-ce que la Réforme vaudoise va changer pour les CL et les citoyens?, 2. Que sera la PCi de demain?, 3. Comment améliorer l'image de marque de la PCi?»

«L'instruction est toujours en butte aux plus vives critiques de la part des participants aux cours et exercices», selon Michel Buttin. Pour y répondre de manière efficace le Service cantonal a pris quelques mesures dont celle qui consiste, cette année, à prélever sur le corps des instructeurs professionnels un effectif spécial ainsi que deux inspecteurs d'instruction qui devront conseiller les communes dans l'organisation de leurs exercices.

C'est ainsi que le canton a été divisé en deux secteurs, dont le premier est composé des régions de l'ouest et d'une partie du centre et nord du canton avec pour bases d'action les centres d'instruction d'Aubonne (CRIO) et de Gollion (CRIN). Il couvre une population d'environ 286 000 habitants et a été confié à Jean-Louis Verly.

Le second, composé de l'est vaudois, de la commune de Lausanne tourne autour des centres d'instruction de Ville neuve (CRIE), de Montheron (CIR) et de Gollion (CRIN). Dans ce secteur la population atteint quelque 305 000 habitants; il a été confié à Alex Guex.

L'objectif général attribué à cette nouvelle organisation est de renforcer la crédibilité de la PCi.

Le rapport de la Commission Blanc, dans lequel il est dit: «L'activité et les



Michel Buttin:
«Nous devons tous ensemble prendre un virage à 180° afin d'améliorer l'image de la PCi...»



Marcel Gaille:
«L'école fédérale d'instructeurs ouvrira ses portes dès septembre 93; c'est un des maillons d'une meilleure formation...»

effectifs de la PCi doivent être, par décision politique, limités de manière drastique», a suscité pas mal de remous au sein du Service cantonal, qui s'est tout de même appliqué à y répondre de manière objective. Le fait est que la PCi vaudoise se refuse, compte tenu des réformes en cours, à envisager une quelconque réduction de l'activité et des effectifs du Service qui compromettrait grandement l'accomplissement de la mission dévolue à la PCi.

Pour Michel Buttin, un moratoire sur les constructions comme sur les cours et exercices n'est pas envisageable. En effet, cela provoquerait des inégalités de traitement, dans le domaine des constructions, entre les communes qui ont des places protégées et celles, principalement les petites, qui n'en possèdent que peu ou pas du tout.

Collaboration avec les sapeurs-pompiers

Michel Buttin s'applique à démontrer toute la valeur d'une telle collaboration en souhaitant: «... il ne devra plus exister de concurrence entre protection civile et sapeurs-pompiers.»

Dans le but d'instaurer, au plus vite, une véritable collaboration, un groupe de réflexion sera mis en place en 1993 et comprendra des représentants des sapeurs-pompiers et de la PCi. Selon Michel Buttin: «Des exercices en commun devront être organisés. Les centres d'instruction de la PCi doivent être intégrés aux concepts d'instruction des sapeurs-pompiers.»

Des chiffres significatifs

Le projet de régionalisation mis en avant par la réforme vaudoise, adopté par le Conseil d'Etat, vise un certain nombre d'objectifs, dont la remotivation des autorités et des membres de la PCi; la professionnalisation des cadres dirigeants; le renforcement des performances, sans augmentation du coût, ne sont pas les moindres. Cette régionalisation devrait se traduire par: 22 organisations de PCi au lieu de 354, 111 chefs d'organisation et de secteurs au lieu de 730, 22 états-majors au lieu de 354, soit une véritable simplification dans l'organisation et une diminution sensible des frais de formation. Quant à

Major Toni Frisch:
«Le Corps suisse d'aide
en cas de catastrophe
est actuellement engagé
dans 30 pays...»



Pierre Duvoisin,
conseiller d'Etat:
«La marge est faible;
il nous appartient à tous
par notre travail
de rendre la PCi crédible.»
(Photos: RM-Info, Pully)



la fourchette des frais de fonctionnement qui est actuellement de Fr. 4.71 à Fr. 19.75 par habitant, elle passerait de Fr. 5.05 à Fr. 7.48; là aussi, diminution sensible. L'économie d'investissement est aussi significative: dans la nouvelle organisation, 371 postes de commande-

ment (et postes d'attente) sont nécessaires, alors que l'ancienne formule en réclamait 609. Ce qui se traduit globalement par une économie de Fr. 44,7 mio (11,6 mio pour l'Etat, 11,6 mio pour les Communes et 21,5 mio pour la Confédération).

Les informations de l'OFPC

Il appartient ensuite à Marcel Gaille, sous-directeur de l'Office fédéral de la protection civile, de dresser un bilan de l'année écoulée.

Parmi la principale nouveauté de l'année, on trouve l'acceptation par le Conseil fédéral de la création d'une école fédérale d'instructeurs, dont les premiers cours devraient démarrer en septembre 1993. Ils seront principalement destinés aux instructeurs professionnels. La première «école» devrait débiter ces cours en 1995 et durer six mois.

Marcel Gaille tient à souligner que l'Assemblée fédérale a adopté le plan directeur de la PCi, le Conseil des Etats en juin 1992, fait rarissime sans opposition, le Conseil national le 8 octobre 1992 par 90 voix contre 33. Le Conseil national a également rejeté une motion de la Commission des finances visant à diminuer le budget de la PCi de 25 %, par 81 voix contre 61.

Pour Marcel Gaille, la situation des finances fédérales est préoccupante; toutes les administrations doivent faire un effort pour en faciliter le redressement. Il souligne ensuite le fait que les deux budgets les plus touchés sont respectivement ceux de l'Armée et de la PCi ce qui, pour lui, peut paraître paradoxal: «S'il y a deux tâches qui sont essentiellement celles de l'Etat, c'est bien celles-ci! Même si, par ailleurs, d'autres budgets de la Confédération sont aussi touchés.»

Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe

L'aide humanitaire suisse, selon Toni Frisch, se fait selon trois formes: une première est une contribution en espèces, la seconde est fournie en «nature», la troisième est représentée par l'aide directe soit celle que fournit le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe.

A la base, le Corps suisse est formé de la REGA, de l'Association suisse de chiens de sauvetage, de l'Office fédéral des troupes PA, et de la Croix-Rouge

Finis les dégâts dus à l'humidité! Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Krüger + Cie.

1606 Forel, Tél. 021/781 27 91
Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH,
Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE,
Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée
sur votre programme de déshumidificateurs:

Nom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

KRÜGER

depuis 60 ans

suisse. Le CSA collabore très étroitement avec les organisations des Nations unies, avec l'ensemble de la «famille» Croix-Rouge dans le monde entier ainsi qu'avec d'autres comme par exemple avec l'Organisation internationale de migrations, ou encore l'Organisation internationale de PCi. Actuellement, le Corps suisse est engagé dans trente pays; une cinquantaine d'actions sont aujourd'hui en cours avec une soixantaine de personnes. L'effort principal se fait en Yougoslavie.

«Si l'on prend l'exemple d'un tremblement de terre, poursuit T. Frisch, nous travaillons en quatre phases: la première est une phase de sauvetage classique, comme devrait le faire la PCi, la seconde est une phase dite de survie qui peut durer souvent plusieurs mois. La phase de reconstruction dure naturellement des années, et c'est là que l'on

mesure les véritables conséquences des catastrophes, notamment des tremblements de terre. La tendance serait maintenant axée sur la prévention des catastrophes.»

Ensuite, T. Frisch a mis l'accent sur l'expérience que l'on peut tirer des différentes catastrophes, qu'elles soient naturelles ou technologiques. Il encourage la PCi à tirer parti de celle acquise par le Corps suisse sur ses divers théâtres d'opération dans le monde.

Le message de Pierre Duvoisin

Le conseiller d'Etat Pierre Duvoisin expose le fait qu'il s'est trouvé un peu plus de 50 députés sur 130 présents dans la salle pour approuver un amendement diminuant le budget de la PCi vaudoise qui est de l'ordre de Fr. 12 mio, de Fr. 2 mio. «Cette diminution, selon Pierre Duvoisin, nous aurait contraints à licencier du personnel

dans le Service cantonal et aussi dans les communes et finalement à ne plus rien faire du tout. Finalement cet amendement a été refusé par 70 voix. D'où la question suivante: pourquoi une telle animosité dirigée contre la PCi, contre celles et ceux qui s'y consacrent? Le débat est ouvert à tous les échelons. Il nous appartient donc de rendre la PCi plus efficiente.»

Selon Pierre Duvoisin, «le train-train actuel ne peut se poursuivre plus longtemps, des changements sont réclamés et ils sont nécessaires. On ne peut continuer à admettre que des gens s'ennuient dans des cours de PCi; on doit motiver, on doit convaincre. Ce changement est aussi nécessaire à l'OFPC où je souhaite que l'on soit par exemple moins pointilleux quant à la forme ou à la couleur des casques, et que l'on s'occupe plus du front, de sa motivation et de l'information à la population.»

L'AGPC expose

rm. Du 11 au 22 novembre, l'AGPC (Association genevoise de protection civile) a présenté son stand dans le cadre de la Foire de Genève. Thème de cette année: présenter le détachement sanitaire mobile.

La Foire de Genève: une nécessité

Pour les responsables de l'AGPC, la Foire de Genève est un événement à ne pas manquer. En effet, c'est le seul réel «contact» avec le grand public, le seul moyen de présenter les différentes facettes de la protection civile genevoise. D'autre part, c'est un moyen dynami-

que de montrer que la protection civile non seulement existe, mais évolue rapidement en fonction des besoins de notre temps.

Malgré la disparition du subside cantonal qui permettait de couvrir les frais toujours plus élevés de l'édification d'un stand, l'AGPC, dans cette période troublée, ne pouvait manquer ce rendez-vous. Grâce à la réunion de bonnes volontés et au matériel mis à disposition par le Service cantonal et l'Office fédéral, l'AGPC a réalisé un stand très attractif.

Un thème actuel

Comment intervenir et gérer des secours en cas de catastrophe, sur le plan sanitaire notamment? constituait le thème central.

Une tente gonflable, placée au centre du stand, servait de décor à la présentation d'un «nid de blessés». Des panneaux explicatifs ainsi que des mannequins permettaient aux visiteurs de se faire une idée des missions du détachement sanitaire mobile de la PCi genevoise.

Le fonctionnement de ce détachement faisait l'objet d'un organigramme, utilement complété par le schéma d'intervention.

Une autre partie était consacrée aux différents partenaires de la protection civile; d'autres panneaux explicatifs signalaient les innovations prévues dans l'organisation de la PCi genevoise qui se veut, selon Claude Haegi: «Rajeunie, efficace, prête à intervenir plus rapidement, moins coûteuse. La protection civile de demain répondra ainsi aux besoins vitaux de la population face aux risques générés par notre société.»



Présentation, à l'aide de mannequins, du matériel et des premiers soins aux blessés.